

Saint-Pierre-en-Auge

la Commune et vous

LE MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-PIERRE-EN-AUGE

DECEMBRE 2018 - N°2



DOSSIER SPECIAL
L'ODONYMIE
DE NOS COMMUNES

ZOOM SUR...
LES COULISSES
DU MARCHÉ DE NOËL

Marché de Noël de Saint-Pierre-sur-Dives

Rejoignez-nous sur :



WWW.SAINT-PIERRE-EN-AUGE.FR



COMMUNE DE SAINT PIERRE EN AUGE



Saint-Pierre
en-Auge

Naturellement Normandie

C'EST L'ACTU

Les élus, Zéro Phytos, ADMR, ...

4 à 9

**DOSSIER SPÉCIAL**

L'odonymie de nos communes

10/11

Avenue, Rue, Chemin,
Allée, Route, Place...

ZOOM SUR...

Les coulisses du Marché de Noël

12/13

**PRENEZ DATE !**

Idées de sorties

13

 **Saint-Pierre-en-Auge**
Mairie de Saint-Pierre-en-Auge

" EN ATTENDANT NOËL ! "

et en cette période de fêtes qui s'annonce,
Monsieur Jacky MARJE, Maire, et son conseil municipal
ont le plaisir d'inviter Petits & Grands à partager un moment festif et convivial
sous la Halle Médiévale de Saint-Pierre-sur-Dives

MARDI 11 DÉCEMBRE 2016 À 19 H 00

Le Père Noël sera présent... Les enfants, pensez à lui apporter votre lettre !

Mairie de Saint-Pierre-en-Auge - Place de l'Hôtel de Ville - Tél : 02 31 20 73 28
Internet : www.saint-pierre-en-auge.fr - Facebook : commune de saint pierre en auge

RETOUR SUR...

Les événements passés

14

**TRIBUNE DES ELUS**

Expression municipale

15

**Urgences/Santé**

Samu.....	15
Pompiers.....	18
Police/Gendarmerie.....	17
SOS Médecins.....	36 24
Pharmacie de Garde.....	32 37
Appel d'Urgence Européen.....	112

Contacts Utiles

Mairie de Saint-Pierre-en-Auge.....	02 31 20 73 28
Services Techniques.....	02 31 20 86 46
Pôle social et scolaire.....	02 31 20 47 20
Point Info 14.....	02 31 20 47 21

EDITO

Madame, Monsieur,

« Dans le focus de ce 2^{ème} numéro du journal municipal de l'année 2018, nous avons voulu mettre en avant l'engagement de tous les bénévoles de nos associations qui œuvrent toute l'année à l'organisation du marché de Noël, grand événement festif de la fin d'année.

Fréquenté par plus de 15 000 visiteurs, ce marché de Noël est en effet un extraordinaire exemple de force participative dans une ambiance chaleureuse qui permet à chacun, issu de toutes nos communes, de s'exprimer et de contribuer à cette belle fête. Visité par les habitants du territoire et leurs familles, par les Calvadosiens et autres visiteurs venus d'horizons plus lointains, le rayonnement de notre marché de Noël dépasse désormais notre territoire et sa renommée croît continuellement.

Chaque année, de nombreux événements et manifestations sont organisés et proposés aux habitants grâce à l'engagement des bénévoles qui donnent de leur temps. Depuis décembre 2011, la Maison des Associations, présidée par Béatrice Martin, contribue au développement et au confortement du tissu associatif en accompagnant les équipes dirigeantes dans la gestion de leur association et la concrétisation de leurs projets.

Le mouvement associatif constitue un pilier de notre modèle social. Toute l'équipe municipale se joint à moi pour leur témoigner notre reconnaissance.

Depuis septembre, Monsieur Jean-Michel Dereuder, ancien chef des services techniques de la ville, s'est vu confier la responsabilité de la gestion du patrimoine.

Chaque année, de nombreux événements et manifestations sont organisés et proposés aux habitants grâce à l'engagement des bénévoles.

En effet, la commune nouvelle, forte de ses 25 églises, 40 logements communaux, 6 écoles, 10 salles des fêtes nécessite une attention particulière. Il aura pour mission d'établir un diagnostic de ces biens afin de dresser un programme pluriannuel d'entretien et de conduire leur mise en conformité éventuelle.



Enfin, j'ai eu la volonté de vous rencontrer en juin dernier lors de réunions publiques où vous avez pu vous exprimer. Ces échanges sont importants et vous verrez dans les pages suivantes que nos services en tiennent compte pour concrétiser des projets nécessaires au bien vivre ensemble dans notre commune.

“En attendant Noël”, le 11 décembre prochain, nous aurons une autre occasion de nous rencontrer et échanger. Je donne rendez-vous à tous les citoyens des communes de notre territoire sous les halles médiévales à Saint-Pierre-sur-Dives, à partir de 19 heures, pour ce moment de convivialité autour d'un vin chaud.

Je vous laisse le soin de découvrir ce journal municipal, préparé par le comité de rédaction que je remercie vivement pour son travail. Bonne lecture ! »

Jacky MARIE, Maire de Saint-Pierre-en-Auge

Vous pouvez rencontrer le maire de Saint-Pierre-en-Auge sur rendez-vous. Pour plus de renseignements, merci d'appeler au 02 31 20 73 28.

Actualités

Les élus de la commune nouvelle rendent compte de leur travail

En juin, le Maire et les Adjointes se sont rendus dans les pôles de proximité de la commune nouvelle (St-Pierre-sur-Dives, l'Oudon et Ste-Marguerite-de-Viette) pour faire le point avec les habitants sur le fonctionnement de la nouvelle entité territoriale.

Après la présentation du bilan des actions, des points forts communs aux trois réunions émergent autour de quelques axes : les gens du voyage, les équipements communaux et sportifs, l'environnement et la gestion des intempéries, l'adressage, la communication sur le territoire et la gestion communale.

Monsieur le Maire précise que **les élus du territoire veillent au quotidien à ce que les évolutions et les changements liés au regroupement des treize communes en une seule soient les plus bénéfiques et transparents pour les habitants.**

Les gens du voyage

Ce dossier complexe est géré par le Maire et la municipalité de Saint-Pierre-en-Auge, en lien avec les services de la communauté d'agglomération Lisieux Normandie (CALN) compétente sur le sujet, la préfecture du Calvados et la gendarmerie nationale. Ils entendent les préoccupations de la population.

Au conseil communautaire du 27 septembre dernier, la CALN a voté le lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre, pour adapter l'offre globale d'accueil des gens du voyage sur le territoire en répondant aux besoins de sédentarisation. Le but est de limiter ou de mettre fin aux occupations illicites et aux problèmes de santé/salubrité qui les accompagnent en cherchant des solutions d'habitat adapté. Les populations concernées sont les groupes familiaux de gens du voyage stationnant durablement sur le territoire de Saint-Pierre-en-Auge.

Concernant les gens du voyage non sédentaires, la municipalité se rend régulièrement sur le terrain afin de parlementer avec ces communautés et de trouver une solution en lien avec les services de l'Etat pour faire respecter l'ordre public et la législation.

Pour rappel, le stationnement des gens du voyage et de leurs résidences mobiles est interdit sur notre territoire en dehors des numéros 1 et 2 du boulevard Colas, des rues de Lisieux et de l'Eau à Saint-Pierre-sur-Dives.

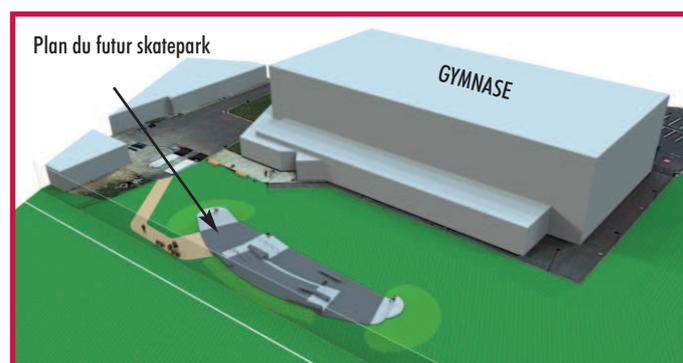
Les équipements communaux

Plusieurs sujets sont évoqués :

■ le skatepark

La construction du skatepark, à proximité du gymnase, a été actée par le conseil municipal du 25

septembre 2018. Les travaux commenceront fin novembre pour une ouverture au printemps 2019. Cette installation a bénéficié d'une dotation d'équipement des territoires ruraux (État) de 35 % et d'une subvention du Conseil Départemental du Calvados de 40 %.



■ Le projet de la nouvelle piscine

Les services de la CALN ont mandaté un cabinet afin de faire des propositions et des études de financement. Un site est envisagé pour accueillir une nouvelle structure utile aux scolaires, aux habitants et nécessaire à l'attractivité du territoire. En témoignent les chiffres de fréquentation de l'actuel équipement devenu vétuste : plus de 40 000 entrées la saison dernière, dont 23 000 enfants, près de 10 000 personnes sur les deux mois d'été.

■ Le Pôle social et scolaire

Installé dans les locaux rénovés de l'ancienne trésorerie, rue de Falaise, cet "espace ressources" permet aux habitants de trouver les renseignements dont ils ont besoin et de bénéficier d'aide dans leurs démarches administratives. Il accueille le centre communal d'action sociale (CCAS) et les services scolaires (inscriptions écoles, cantines...). Madame Heyer, Maire-adjoint aux affaires scolaires reçoit chaque lundi de 14 h à 16 h 30. Il est accessible aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite.

L'environnement

■ L'entretien des fossés et busages



Suite aux inondations et dégâts dus aux intempéries exceptionnelles du 28 mai dernier, le Maire a demandé aux services techniques de procéder à un état des lieux précis des fossés et écoulements sur l'ensemble du territoire afin de définir les priorités et un calendrier d'interventions.

Actualités

Les busages concernés figurent sur les voiries communales, départementales ou sur des terrains privés (dans ce dernier cas, il est précisé que ces busages sont privés et doivent être entretenus par les propriétaires riverains). Les services du Conseil Départemental du Calvados ont quant à eux participé au diagnostic et interviendront rapidement sur les fossés départementaux ayant montré des problèmes d'engorgement.

■ L'entretien des haies communales

La campagne d'entretien des haies et bermes le long des voies communales est gérée par la CALN.

L'adressage

Les maires et les membres de la commission adressage ont fait un travail complexe. Le dossier, compte tenu de l'importance de la dénomination des voies dans certaines communes qui ne connaissaient que les lieux-dits, la nécessité d'éviter toute homonymie sur l'ensemble des voies, le problème posé par le double code postal et les 2 bureaux distributeurs (St-Pierre-sur-Dives et Livarot), a rencontré un retard certain.

Devant de cet état des lieux, la commission a décidé de reporter, pour les habitants concernés par le nouvel adressage, la distribution commentée du certificat en même temps que la pose des panneaux des rues. Il est rappelé que les panneaux d'entrée de bourg ne sont pas concernés par cette opération.

La communication

Evoqué par les habitants, les élus ont bien noté le besoin d'information et de communication sur l'ensemble du territoire, à la fois sur les travaux en cours, les interventions, les actualités festives et culturelles...

Une réflexion est en cours pour améliorer le site internet de notre commune où tous les événements et actualités sont mis à jour quotidiennement. On envisage également de proposer aux habitants d'installer une application sur leur téléphone portable afin d'échanger instantanément avec les services de la mairie.

Une gestion rigoureuse : une préoccupation au quotidien

La création de la commune nouvelle a permis au territoire de conserver plus de 100 000 € de dotations de l'État par an.

Les retours de compétences (bâtiments scolaires, voirie, équipements sportifs) à l'occasion de la mise en place de la CALN ont nécessité une solidarité du territoire. Sans la création de Saint-Pierre-en-Auge, certaines communes historiques auraient été dans l'incapacité d'honorer les charges restituées.

Cette solidarité a permis en outre de mener à leur terme les investissements communaux initiés avant le 31 décembre 2016 et la création du nouveau territoire.

Le contexte budgétaire contraint que subissent les collectivités territoriales, auquel n'échappe pas Saint-Pierre-en-Auge, conduit la municipalité à une gestion rigoureuse et prudente.

C'est pourquoi les investissements ont été concentrés prioritairement sur les établissements scolaires et la voirie. La recherche d'économies est une préoccupation quotidienne. Elle passe notamment par une gestion dynamique du patrimoine communal particulièrement important (40 logements) qui nous oblige à faire des choix. C'est la raison pour laquelle des biens coûteux pour la commune sont mis en vente comme les anciennes gendarmeries de Saint-Pierre-sur-Dives (rue de Lisieux et place du marché).

EN CONCLUSION

Monsieur le Maire conclut que son équipe et lui-même œuvrent au développement harmonieux du territoire et qu'il ira à la rencontre des administrés des 13 territoires le plus souvent possible et recueillera leurs propositions et suggestions.

La commune nouvelle, c'est l'affaire des maires, mais sans les habitants, rien n'est possible.

Le recensement de la population en 2019

Le recensement se déroulera sur la commune de Saint-Pierre-en-Auge du 17 janvier au 16 février 2019.

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

Actualités

En avant pour Zéro Phyto !

Depuis le 1^{er} Janvier 2017, la loi interdit l'utilisation des produits chimiques : pesticides et herbicides pour l'ensemble des espaces publics à l'exception des cimetières et des terrains de sports. C'est une bonne nouvelle pour notre santé, la qualité des eaux, de l'air, de l'environnement, la biodiversité et les générations qui nous succéderont.

Ainsi, non seulement les méthodes de travail de nos équipes d'entretien des espaces verts et des voiries doivent évoluer mais également notre regard sur l'esthétique de notre environnement. **C'est la raison pour laquelle la municipalité, sensible à ces enjeux environnementaux et attentive à la qualité du cadre de vie de ses habitants, a décidé d'investir dans des techniques alternatives.**

L'abandon de produits chimiques a été l'occasion pour notre collectivité de se doter de nouvelles machines qui sont utilisées par les agents des services techniques sur l'ensemble du territoire de Saint-Pierre-en-Auge.

Ces machines sont au nombre de trois : une brosse de désherbage et deux désherbeurs mécaniques.

- La brosse adaptée au désherbage et à l'enlèvement des mousses de surfaces : caniveaux, trottoirs, dalles, le long des murs et bordures, a été utilisée à Bretteville-sur-Dives, à Hiéville et dans les rues de la ville centre.

- Les désherbeurs choisis pour désherber mécaniquement les allées, les grandes surfaces gravillonnées et sableuses, les cimetières (allées et entre les tombes quand cela est possible), ont été utilisés dans les cimetières de Saint-Georges-en-Auge, Montviette, sur la Sablette, à l'école Bisson, sur l'allée piétonne de Carel à Saint-Pierre-sur-Dives et sur le parking de la salle des fêtes de Thiéville.



Brosse à désherbage pour l'enlèvement des mousses de surfaces.

EN RENONÇANT À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES, NOTRE COMMUNE...

- préserve la ressource en eau
- favorise le développement de la biodiversité
- œuvre pour la qualité de l'air
- et agit pour votre santé !

Nos agents ne pourront pas maintenir le même niveau d'entretien que celui que nous connaissions avec des produits chimiques.

Nous assisterons donc à l'apparition de flore spontanée sur nos trottoirs. Nous devons tolérer cela le temps que les agents interviennent avec des moyens alternatifs, mais au fond est-ce vraiment grave ? Nous comptons sur vous pour nous soutenir dans cette action positive qui préserve notre environnement, l'eau, l'air, la biodiversité et agit pour notre santé !



Désherbeur mécanique pour les grandes surfaces.



Avant



Après

Depuis le 1^{er} janvier 2017,
la loi interdit l'utilisation des produits
phytosanitaires chimiques...

Actualités

L'ADMR, au plus près des parents



Face à la fragilité de l'équilibre familial, l'ADMR a retenu, en complément du lien social qu'elle tisse sur le territoire en venant à l'aide de nos aînés, la mission de prévention et de lutte contre l'exclusion à destination des familles.



Par le biais des techniciens de l'action sociale et familiale, (les TISF), les parents peuvent être accompagnés au quotidien, dans leurs fonctions parentales. Ils apportent un soutien éducatif, technique et psychologique dans les actes de la vie quotidienne et dans l'éducation des enfants, ils mènent des actions de prévention avant et après la grossesse. Les familles peuvent faire appel à eux en prenant contact avec l'ADMR : 46, rue de Lisieux à Saint-Pierre-sur-Dives - Tél. 02 31 20 87 47.

Vous êtes une femme, un homme, vous faites preuve d'une grande capacité d'adaptation et vous souhaitez vous engager dans une profession au cœur du lien social dans le but d'améliorer la qualité de vie des familles et des personnes qui vivent sur le territoire. Vous avez conscience que les besoins sont immenses. Vous pouvez devenir TISF par la formation, l'alternance et/ou la validation, vous pourrez acquérir le diplôme d'état de TISF. Postulez sur coeur-emplois.fr.

Vous souhaitez vous engager en tant que bénévole au bureau de l'ADMR, pour quelques heures par jour ou par semaine, pour quelques jours par semaine ou par mois ? Rejoignez-les, ils ont besoin de vous. Renseignez-vous auprès de l'ADMR.

Solidarité Transport

Un service de transport initié par la MSA, porté par Familles Rurales avec le soutien de la Conférence des financeurs, assuré par des bénévoles.

Qui peut en bénéficier ?

Toute personne sans moyen de locomotion, non imposable sur le revenu et adhérente à une association

partenaire de Solidarité Transport, quels que soient son âge et son régime de protection sociale.

Pour quoi ?

Pour accompagner les personnes dans des déplacements occasionnels, hors dimanches et jours fériés : visite médicale, achat de médicaments, démarche administrative et sociale, visite aux malades, courses... (sont exclus les transports pris en charge par l'assurance maladie, les caisses de retraite, les mutuelles, etc).

Où ?

Dans un rayon géographique limité. Votre lieu de départ ou d'arrivée doit se situer sur le territoire concerné.

Quelle est votre participation ?

- L'adhésion annuelle à une association partenaire de Solidarité Transport (3 €).
- Une participation de 30cts/km aux frais de déplacements du bénévole. (Un reçu vous sera remis par le bénévole).

Connectez-vous à la boîte numérique

La boîte numérique est un service en ligne, proposé par les bibliothèques du Calvados, à retrouver dans celles proches de chez vous, St-Pierre-sur-Dives et Ste-Marguerite-de-Viette.



Chaque année, la boîte numérique évolue pour répondre au mieux aux attentes des usagers des bibliothèques, le catalogue s'étoffe de nouvelles ressources : en 2018, de la musique avec MusicMe et Munki (musique et contes pour enfants), de l'autoformation avec Skilleos, du jeu vidéo avec 1DTouch.

Qu'est ce qu'on y trouve :

- 4600 films, séries et documentaires
- 1150 revues et magazines
- 800 formations en ligne
- 500 livres et BD numériques
- 6 millions de titres de musique
- Des livres interactifs pour la jeunesse
- Des jeux vidéos à télécharger (à partir de 7 ans)
- De la musique et des contes pour enfants.

Pour profiter de l'offre, vous devez être inscrit dans l'une de vos bibliothèques et, ensuite, faire une inscription directement en ligne pour accéder gratuitement à toutes ces ressources.

Profitez de l'offre numérique

► Bibliothèque-Médiathèque - Rue St Benoît St-Pierre/Dives - 14170 St-Pierre-en-Auge
Tél. : 02.31.90.89.30

bibliotheque-saintpierre@agglo-lisieux.fr

► Bibliothèque Municipale - Place de l'Ecole Ste-Marguerite-de-Viette - 14140 St-Pierre-en-Auge
Tél. 02 31 90 46 19

smv-bibliotheque-pb@orange.fr

Actualités

Le patrimoine

Eglise de Berville

Les habitants de la commune et les élus ont été conviés à une visite du chantier de l'église pour admirer la magnifique charpente posée début octobre, avant les travaux de couverture et des vitraux qui seront finis fin novembre. En parallèle, la reprise de la maçonnerie devrait être terminée très prochainement.



La nouvelle charpente de l'église.

Eglise de Vieux Pont

Après la restauration de la sacristie, les travaux sur le chœur et la nef (la reprise des soubassements extérieurs et intérieurs, la réfection de l'installation électrique et la restauration des deux tableaux des retables latéraux et du maître autel) ont débuté en octobre pour se terminer à la fin avril 2019.

Eglise de Mittois

Le 24 novembre a eu lieu, en présence de Monseigneur Boulanger, Évêque de Bayeux et Lisieux, l'inauguration des vitraux créés par Florent Chaboissier et des travaux de réfection de l'essentage du clocher en châtaignier.

Tour Saint-Michel

L'opération de consolidation de la Tour Saint-Michel est terminée et est couronnée de succès. La Tour a cessé de bouger et les fissures ont été stabilisées par des injections de résine dans les fondations et les murs. Grâce à la sélection par la mission Stéphane Bern, une partie des travaux sera subventionnée. Nous devrions connaître fin 2018 ou début 2019, le montant de la subvention accordée, à noter qu'une partie de **cette somme sera fonction du dynamisme de la souscription de la Fondation du Patrimoine.**

Au 15 novembre elle a enregistré de nombreux dons et le montant collecté est de 9 750 €. Un grand MERCI à tous les donateurs.

La construction de cet établissement permet le maintien de 30 emplois et à terme l'embauche de nouveau personnel.

Faire un don, par chèque ou en ligne est toujours possible sur www.fondation-patrimoine.org/76. Tous les dons génèrent une déductibilité d'impôts de 66 % de leur montant.

Bâtiments conventuels

Rue de l'Abbatiale (ancienne rue de l'Eglise). Après la consolidation de la Tour Saint-Michel, les travaux ont pu reprendre au mois d'octobre. Ils doivent s'achever à la fin du premier semestre 2019. En parallèle, nous pourrons achever le parvis de l'abbatiale et rouvrir la rue de l'Abbatiale rénovée. Celle-ci deviendra partiellement piétonne.

La cantine des écoles

Afin d'harmoniser les conditions de confection des repas des élèves de maternelle et de primaire sur la base d'un cahier des charges concerté, un appel d'offres a été conduit, deux entreprises ont été mises en concurrence.

Quoi de mieux pour choisir le prestataire qui assurera et préparera les repas des enfants, que de mettre des volontaires à contribution pour juger des qualités et variétés proposées ? Des enfants, des parents et des élus se sont pliés au jeu d'une dégustation à l'aveugle préparée par les chefs autour d'un déjeuner convivial.

Sans remettre en cause la valeur des plats proposés par le challenger, c'est la Société CONVIVIO qui a été retenue et assure la fourniture des repas depuis le 5 novembre dernier.

L'Ephad

Avec ses 66 lits (52 lits d'hébergement traditionnel et 14 lits dans l'unité Alzheimer), le nouvel EHPAD Saint-Joseph, dont la construction doit débuter courant décembre, offrira aux résidents et au personnel un cadre de vie et de travail digne, chaleureux et donnera l'image d'une résidence ouverte sur son environnement. **Placé idéalement allée André Malraux, à proximité des groupes scolaires et du Foyer Odysée, le site sera très facile d'accès pour les véhicules sanitaires et de secours.**

La construction de cet établissement, financée par l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour 1,7 M € et le Département pour 1,730 M €, permet le maintien de 30 emplois et à terme l'embauche de personnel supplémentaire.



Véronique Maymaud et Jacky Marie.

Actualités

Les travaux

Nettoyage des berges et enrochement sur la Dives

Les clubs sportifs ne sont pas oubliés ! Ici le club du canoë kayak pour lequel le nettoyage des berges a été effectué avec broyage végétal, rognage des souches et stabilisation de la berge par un enrochement. Des travaux de plomberie et petits aménagements ont également été réalisés à l'intérieur du local.



Enrochement sur la Dives.

Revêtements à Saint-Georges-en-Auge et Ouveille-la-Bien-Tournée

Amélioration du revêtement routier : émulsion et gravillonnage sur le chemin vicinal 201 de Saint-Georges-en-Auge et le long du cimetière d'Ouveille-la-Bien-Tournée.



Nouveau revêtement à Saint-Georges-en-Auge.



Nouveau revêtement à Ouveille-la-Bien-Tournée.

Busage à Hiéville

A la suite des épisodes pluvieux, une réflexion a été engagée sur le réseau d'eau pluviale. Ci-dessous, la réfection d'une trappe d'accès à un busage de 300 mm sur Hiéville.



Avant



Après



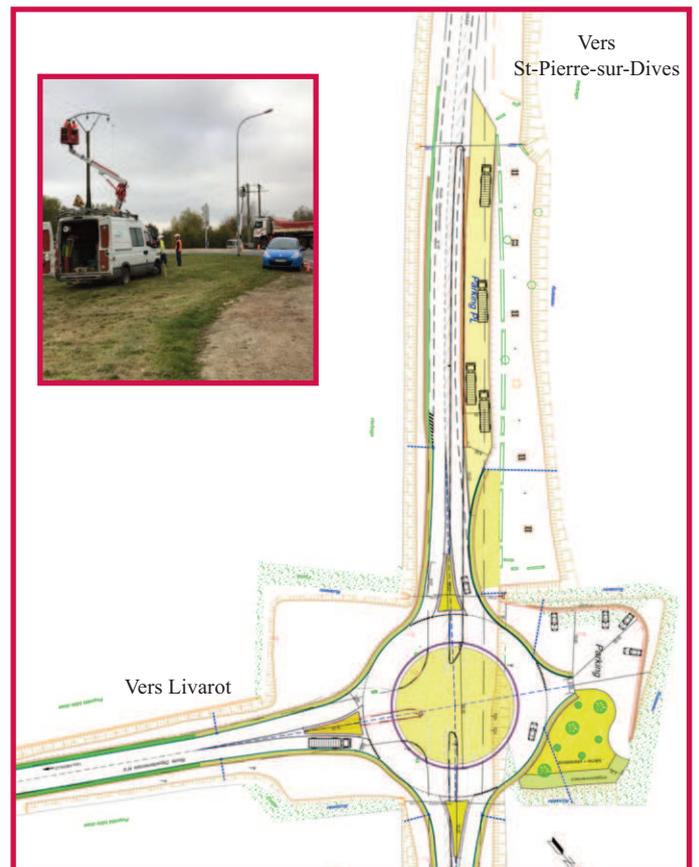
Abri bus

De nouveaux abris bus

- Réalisation d'abris bus auprès de la gare de St-Pierre-sur-Dives et de l'école à Ste-Marguerite-de-Viette.
- Réfection de la chaussée afin de mieux circuler.
- Suppression des interstices pour limiter le désherbage manuel sur les voiries.

Rond-point de Hiéville

Le département engage des travaux pour un nouveau giratoire entre la RD4 et RD16. Cela permettra de mieux sécuriser le carrefour et facilitera la circulation. Création d'une aire de covoiturage, de pique-nique et stationnement poids-lourds. Les travaux débiteront au premier trimestre 2019 pour une mise en service trois mois après.



Dossier Spécial

L'ODONYMIE DE NOS COMMUNES

C'est quoi un odonyme ou hodonyme ? C'est un nom propre qui désigne une voie, une place. Mot construit à partir du grec hodos "route" et onoma "nom".

Ces noms de voies, choisis par les élus afin de donner une adresse postale à chaque foyer ainsi qu'un moyen efficace pour l'accès des services de secours, témoignent d'un patrimoine ou d'une histoire locale que nous avons choisi de vous raconter.

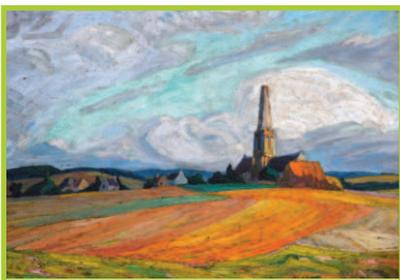
Saint-Pierre-sur-Dives : rue de la vouède

Au Moyen-âge, il existait deux moulins à vouède : l'un en haut de ce qu'est la place du marché aujourd'hui et un autre à Hiéville. La vouède ou guède est le nom normand du pastel *Isatis tinctoria* qui colorait en bleu les draps de laine. **Ce sont les feuilles qui sont écrasées pour obtenir la teinte.** La plante fleurit jaune. A découvrir au Jardin Conservatoire.



Sainte-Marguerite-de-Viette : Charles-Victorien Toutain

Charles-Victorien Ernest Toutain est un peintre né à Sainte-Marguerite-de-Viette, le 2 mars 1899 et mort à Condé-sur-Ifs en 1945. Ses parents Auguste Toutain et Jeanne Isabelle exploitaient une ferme.



(Coll. part.)

Charles Toutain a été l'élève de Jules Rame (Ouézy) et sera le protecteur et le professeur d'André Lemaître (Falaise). Ses sujets sont des paysages de la plaine, du bocage et des natures mortes à l'huile et à l'aquarelle. Quelques unes de ses œuvres sont exposées au musée Charles Léandre à Condé-sur-Noireau.

Boissey : chemin de la croix aux ladres Mittois : rue de la Maladrerie

Lorsque la lèpre se déclare en Europe au Moyen-âge, les établissements hospitaliers comme l'hostel-Dieu de Saint-Pierre-sur-Dives n'accueillent pas les ladres ou lépreux. **Une léproserie ou maladrerie est édifée à Mittois.** Chaque bourg important où sévit la maladie procèdera ainsi. On ne connaît pas l'histoire précise du chemin de la Croix aux ladres à Boissey. Etait-ce un chemin réservé aux lépreux qui venaient

de la Viette ? A force de nouvelles recherches, il sera peut-être possible de faire le lien entre ce chemin et la maladrerie de Mittois.

Montviette : route Guillaume Lizotte

Guillaume Lizotte a 17 ans lorsqu'il quitte sa paroisse de La Gravelle, rattachée à Montviette au XIX^e siècle. Avec ses parents et quelques autres émigrés de Grandmesnil et Berville, il embarque pour la Nouvelle-France et s'installe à Rivière-Ouelle près du village de Québec. Avec des membres de sa famille, il repoussera une invasion anglaise. La famille Lizotte a prospéré au Québec. Ses descendants ont été reçus à Montviette en 2016.



D'après les recherches de Serge Richer, société historique de Livarot.

Saint-Georges-en-Auge : route de la Trigalle

Cette voie qui emprunte la route départementale 250 entre Livarot et Saint-Georges-en-Auge croise une ancienne route du Billot à Sainte-Marguerite-de-Viette. Il y eut autrefois à ce croisement **une auberge où l'on pouvait boire, manger et ...** y prendre d'autres plaisirs. Donc trois plaisirs au croisement de trois routes (tri-galle). Ce nom de lieu est fréquent dans toute la Normandie.

Vieux-Pont-en-Auge : chemin du vigneron

Ce nom de lieu ancien ne laisse aucun doute : on a

Route de la Trigalle
Il y eut autrefois à ce croisement
une auberge où l'on pouvait
boire, manger et ... y prendre
d'autres plaisirs.

Dossier Spécial

cultivé des vignes à Vieux-Pont-en-Auge comme dans d'autres communes du Pays d'Auge. La vigne est importée par les Romains dès le début de l'occupation, en 56 av. JC, ainsi que d'autres plantes méditerranéennes qu'ils affectionnent. De l'avis des historiens, dans la parcelle, **on ne cultivait que quelques pieds de vigne** sur le coteau le mieux exposé au soleil. A Montviette, il y a un chemin des Vignes.



Vaudeloges : route des Polonais

Une plaque sur la façade d'une maison rappelle : *"Ici, le 17 août 1944 à 15 h 30, 140 français réfugiés ont été délivrés des Allemands par les Polonais"*.



Bretteville-sur-Dives : rue Joseph Lepetit et rue de la Fromagerie Lepetit

La fromagerie de Bretteville, construite en 1901 par Auguste Lepetit, reprise en 1909 par son fils Joseph, produisait 15 000 camemberts par jour et a occupé jusqu'à 100 employés. Elle a cessé son activité en 1987.

DEPUIS QUAND LES RUES... ONT-ELLES DES NOMS ?

Depuis le Moyen Âge, les rues portent des noms, liés à leur emplacement géographique (rue de la Rivière), à leur importance (Grande Rue), aux monastères (rue Saint-Jacques) ou aux corporations qu'elles abritent (rue de la Boucherie, de la Forge...).

Au XVIII^e siècle, elles sont systématiquement nommées et recensées : certaines d'entre elles garderont leur nom primitif, d'autres seront rebaptisées. C'est à Paris, en 1728, que leur nom apparaît sur des écriteaux aux carrefours, puis, en 1844, sur des plaques émaillées, en caractères blancs sur fond bleu. (source : magazine *Ça m'intéresse*)

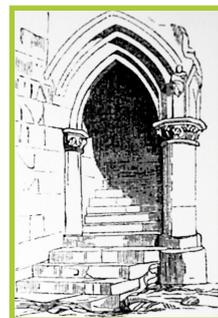
Rue de la Maladrerie
Une léproserie ou maladrerie
est édiflée à Mittois. Chaque
bourg important où sévit la
maladie procèdera ainsi.

Ouville-la-Bien-Tournée : chemin du Tronquet

Le nom vient d'un "lieu où il reste des souches", dérivé collectif de tronc. Ce nom fait référence à des défrichements. D'après Dominique Fournier Histoire et Traditions Populaires n°57.

Thiéville : rue de la Commanderie

Manoir remarquable qui aurait abrité des Templiers sans que ce fut jamais prouvé et dont subsistent des éléments d'architecture du XIV^e siècle comme cette arche d'escalier décrite par Arcisse de Caumont en 1857. D'après Arcisse de Caumont, *Statistique monumentale du Calvados*, Caen, 1857.



Rues et chemins de l'Oudon 2018

Que de variété, de poésie ou de tradition à la lecture des adresses qui vont figurer sur la correspondance ou sur les GPS dans l'Oudon ! Le facteur, le médecin, le pompier vont faire des découvertes et parfois s'interroger sur la signification ou le choix de l'intitulé retenu... Les habitants, peut-être aussi. Les pierres de l'ancienne carrière du Rocreux (chemin du Rocreux) **n'ont-elles pas servi à la construction** de l'abbaye de St-Pierre-sur-Dives ? Ce qui explique ce nom déjà passé dans les habitudes. S'il existe la route de la Croix Blanche à Grandmesnil, c'est qu'un manoir portant ce nom peut y être aperçu. La route des "costils" (prononcer "côti") à Ecots va de Mittois au carrefour de la Vierge à Ecots, effectivement on aperçoit les côtes herbagères dont la crête est plantée de bois. Dans l'église de Montpinçon existe une curiosité unique en France, **un orgue à cylindres qui fonctionne** : bonne occasion pour le signaler par le chemin de l'orgue. Et voici la route de la Maison Rouge. Cette maison, située au croisement du D40 et du D39 s'est toujours appelée ainsi, croyons-en nos anciens. Pourvu qu'elle garde bien sa couleur ! Les chemins de la procession à Ammeville, de la Quesnaye (chênes) à Tôtes parlent d'eux-mêmes. **Quant au ruisseau du Croquemain**, était-il glacial et donnait l'onglée ou se faisait-on pincer les doigts par des écrevisses ? Le débat est ouvert.

Zoom sur...

LES COULISSES DU MARCHÉ DE NOËL



le Marché de Noël de Saint-Pierre-sur-Dives...

Grand évènement festif de la fin d'année, le marché de Noël de Saint-Pierre-sur-Dives est le rendez-vous incontournable et très attendu pour **plus de 15 000 personnes qui viennent le visiter**. Ambiance chaleureuse et féérique durant tout un week-end avec sa parade nocturne et son grand feu d'artifice le samedi soir. De quoi ravir petits et grands !

Dans les coulisses du marché de Noël, Jocelyne Fouques, responsable de cette animation, a répondu volontiers à nos questions sur les préparatifs du marché de Noël.

Des bénévoles travaillent à la réalisation du Marché de Noël, qui sont-ils ?

Le marché de Noël se prépare plusieurs mois à l'avance. De nombreux bénévoles prennent part à l'organisation dès le mois de juin qui précède la manifestation. C'est avec eux et l'association Festi-en-Auge, mais aussi en collaboration avec les services techniques de la ville et Guylaine du service animation, que sont définis le thème et les différents décors du marché de Noël pour chaque année. **Petit scoop !** pour 2018, la halle, écrin magnifique qui accueille le marché de Noël, **aura un tout nouveau décor**.

En septembre, tous les bénévoles qui participent au défilé du samedi soir, se réunissent pour l'élaboration des différents chars et géants qui seront fabriqués grâce à de nombreux matériaux de récupération auprès des commerçants. Ce sont des centaines d'heures de travail dans une ambiance conviviale, ils ne comptent pas leur temps, heureusement !

Les Services Techniques de Saint-Pierre-en-Auge sont-ils sollicités ?

Oui, bien sûr ! Le menuisier prépare de nombreux modèles en bois (animaux, traîneaux, nuages, etc) qui

serviront comme ornements extérieurs. Tous ces décors fabriqués servent pour plusieurs années. Durant le mois précédent le marché de Noël, les agents des espaces verts fournissent trois remorques de branchages pour décorer l'intérieur de la halle, les hallettes, la salle des fêtes, les chalets, les barrières. **Ce n'est pas moins d'une trentaine de sapins qui ornent les rues** et les alentours de la grande halle médiévale. La semaine avant le marché de Noël, 50 personnes (agents municipaux et bénévoles dont le Club des Aînés qui aura fabriqué les papillottes) s'activent pour donner vie au marché de Noël : décoration de l'ensemble, sable pour la crèche vivante, lumières, installation des tables pour les exposants, chalets, panneaux, etc.

Et les écoles ?

Ce sont les parents et les élèves des école et collège Sainte-Thérèse qui représentent la crèche vivante tout au long de ce week-end festif. Ils travaillent également en amont pour nous offrir un florilège de chants de Noël à l'inauguration du marché le samedi matin.

Et puis, d'autres bénévoles pour...

- L'encadrement du défilé du samedi soir. C'est une vingtaine de personnes, membres de l'association et du conseil municipal, qui est présente pour la sécurité des visiteurs et ce sont neuf agents pour le grand feu d'artifice.

- **Vin chaud et chocolat chaud servis au public** en toute fin de soirée, sont offerts gracieusement par les commerçants de la ville, fabriqués et distribués par les bénévoles de l'association.

Le marché de Noël de Saint-Pierre-sur-Dives : rendez-vous incontournable et très attendu pour plus de 15 000 personnes qui viennent le visiter.

Le Jour J !

Ce sont 150 exposants (foie gras, saumon fumé, champagne, fromage, chocolats, cadeaux, artisanat...) présents pour offrir aux visiteurs de quoi se régaler et faire plaisir. Notre marché de Noël est connu au delà de nos frontières. Sous la halle médiévale, priorité est donnée aux métiers de bouche **en privilégiant les entreprises locales**. Les stands d'artisanat sont renouvelés tous les trois ans, pour diversifier l'offre au public. Ils sont installés sous la halle et les hallettes. La salle des fêtes fait la part belle à toutes les associations de la commune sur le thème de Noël. En début de soirée, la parade en musique sur le thème **des "Contes et Comptines"** montrera le talent de chacune des communes participantes et de leurs nombreux bénévoles. La musique sera bien présente aussi avec l'Harmonie municipale, l'école de musique et de nombreux groupes. Et puis, n'oublions pas Serge Letellier avec **les animaux de la crèche**. La nouveauté de cette année : la locomotive à châtaignes d'où s'échappera l'odeur réconfortante des marrons chauds qui régaleront petits et grands. Le Père Noël est

bien sûr présent sur les deux jours pour la plus grande joie des enfants.

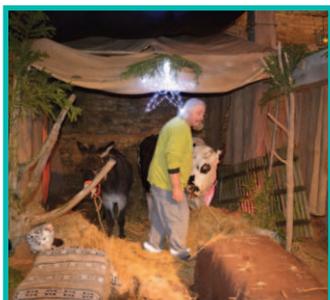
Alors MERCI ?

Oui, un énorme merci à tous ! Ce marché, organisé par l'association Festi-en-Auge ne pourrait exister sans la collaboration de Saint-Pierre-en-Auge et une grande implication des nombreux bénévoles, des communes déléguées, des associations et des services municipaux. C'est ça la féerie de Noël !

PRATIQUE !

Le marché de Noël se déroule cette année les 8 et 9 décembre sous les halles, hallettes, salle des fêtes et parvis des halles.

**Pour se renseigner : Festi-en-Auge : 02 31 20 97 90
www.saint-pierre-en-auge.fr**



.... PRENEZ DATE !

Prenez date !

EXPOS, ANIMATIONS, CONCERTS ...

DÉCEMBRE

Samedi 8 & Dimanche 9 - Marché de Noël - Halle médiévale - Hallettes et Salle des Fêtes - Gratuit - Tél. 02 31 20 97 90 - www.saint-pierre-en-auge.fr

Du 8 au 24 - Quinzaine Commerciale de l'UCIA - Tél. 02 31 20 99 08 ou 02 31 40 83 20 ou ucia14170@gmail.com

Mardi 11 - En attendant Noël - Halle médiévale - Gratuit - Tél. 02 31 20 73 28 - www.saint-pierre-en-auge.fr

MARS

Samedi 9 & Dimanche 10 - FOIRE DE PRINTEMPS - Halle médiévale - Place du Marché, Marché aux veaux - gratuit - Tél. 02 31 20 97 90 - www.saint-pierre-en-auge.fr

Du Jeudi 21 au Dimanche 24 - CINE CHAMPETRE - Cinéma le Rexy - Tél. 06 29 73 02 73 ou

cinema.lerexy@orange.fr - www.cinema.lerexy.fr

Du Samedi 20 au Lundi 22 Avril - FOIRE DE PAQUES ET FETE FORAINE - Place du Marché

AVRIL

Samedi 6 - GRANDE BOURSE D'ECHANGES - Jardin Conservatoire - de 9 h à 17 h - Tél. 02 31 20 41 84 - www.saint-pierre-en-auge.fr

Retrouvez les animations
de la commune sur le site internet
www.saint-pierre-en-auge.fr
ou sur le facebook
commune de saint pierre en auge

Retour sur...

LES ÉVÈNEMENTS PASSÉS



Le Festival de Théâtre professionnel...

Les 13 et 14 août dernier, spectacle familial "Le Petit Cyrano" à l'Espace Saint-Benoît.



Les Chemins de Randonnées... Le 14 octobre dernier, randonnée sur le thème "Vivre dans les tranchées en 1914-1918" avec David Lecoer.



La Coupe du Monde de Football... Le 15 juillet dernier, un grand écran était installé au complexe sportif pour suivre en direct le match France-Croatie.



Forum des Savoir-Faire et des Traditions Populaires... Le 12 août dernier, démonstrations et savoir-faire, marché de produits locaux au Billot.

Tribune des Elus

PAROLE AU MAIRE ET SES ADJOINTS

La sécurité sur le territoire de la commune nouvelle demeure l'une des priorités de la municipalité depuis son élection en janvier 2017. Elle est entretenue et améliorée grâce aux nombreux partenariats développés avec les services de l'Etat, la gendarmerie et grâce à la vigilance de tous.

La police municipale a accueilli un nouveau venu : Florian ROBERT, 31 ans, qui cumule déjà dix années d'expérience professionnelle. Il a pour missions : l'application des arrêtés municipaux, la surveillance de la voie publique (véhicule, moto, vélo ou piéton), le contrôle du stationnement et de la circulation avec parfois mise en fourrière, l'encadrement des manifestations et événements, la surveillance des marchés, etc. Dans les prochaines semaines, il interviendra sur l'ensemble du territoire communal.

Malgré son rôle de prévention, il sera inévitablement amené à verbaliser. Pour simplifier les démarches administratives et ainsi optimiser son temps de présence sur

le terrain, les procès verbaux dressés seront désormais traités électroniquement. Le policier municipal reçoit sur rendez-vous pris à l'accueil de la mairie.

Le dernier conseil municipal a validé la mise en place prochaine, sur le territoire, du dispositif "Participation Citoyenne", qui encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Les citoyens sont ainsi associés à la protection de leur environnement. Ce dispositif s'appuiera sur un réseau de référents qui seront un relais avec la gendarmerie. Une réunion publique sera organisée prochainement afin de présenter ce dispositif aux habitants.

Enfin, le partenariat avec la nouvelle brigade de gendarmerie de Saint-Pierre-en-Auge a permis de mettre en place une campagne de "prévention arnaque" qui a remporté un vif succès auprès des habitants.

Le Maire et ses Adjointes

PAROLE À L'OPPOSITION

Des finances préoccupantes

Ces dernières années, les dépenses se sont succédées à cadence soutenue. D'inauguration en inauguration nos concitoyens ont pu croire que l'argent coulait à flots à Saint Pierre en Auge. De nouveaux investissements ont été décidés alors que nous n'avions aucune recette supplémentaire et que l'Etat se désengageait progressivement. Mais pourquoi s'inquiéter selon notre Maire, puisqu'on bénéficiait de subventions !

Aujourd'hui la réalité nous rattrape.

Lors de la préparation du budget 2018, les services compétents nous alertaient : nous avons une capacité d'autofinancement négative, une pression fiscale déjà forte, l'impossibilité de contracter un emprunt supplémentaire. En clair, un horizon bouché !

Pour continuer d'investir en 2018, il a fallu confisquer les bas de laine des petites communes rurales, réserves constituées sou à sou depuis de nombreuses années et qu'elles devaient garder jusqu'en 2020 pour y réaliser chez elle, des travaux attendus.

Alors quel budget pour 2019 ? A nos questions inquiètes sur l'avenir, le Maire répond qu'il vendra.

Mais quoi ? Les anciennes gendarmeries de St Pierre sur Dives ? Des logements communaux des villages ? C'est à débattre, mais il faut bien garder à l'esprit qu'on ne vend qu'une fois les bijoux de famille !

Quelles marge de manœuvre aurons-nous en 2019, sachant qu'il est fort probable que la commune reprenne à son compte l'emprunt de 1,9 Millions d'€ contracté pour la construction de la nouvelle gendarmerie, que tous les investissements récents, comme par exemple la construction du deuxième gymnase, génèrent toujours plus de dépenses de fonctionnement, que la mûre de Lieury nous obligera à reconstruire ou aménager une nouvelle école maternelle... Pourrons-nous répondre aux besoins quotidiens de nos habitants et continuer d'entretenir nos routes, nos fossés, nos églises, bref notre patrimoine ? Dans ces perspectives, est-il raisonnable de vouloir acheter et rénover l'ancien magasin Lidl, acquisition dont l'utilité n'a pas été démontrée à ce jour ?

Gardons les pieds sur terre : avoir des ambitions c'est bien mais pouvoir les financer c'est mieux !

Brigitte Ferrand, Gérard Monroty, Sylviane Pralus

4 JOURS DE
FESTIVAL

AU CINÉMA
LE REXY
SAINT-PIERRE-SUR-DIVES

11^o
ÉDITION

21 AU 24 MARS 2019

CINÉMA & RURALITÉ

DÉCOUVREZ OU REDÉCOUVREZ LE MONDE RURAL

COURTS ET LONGS MÉTRAGES

RENCONTRES

DÉBATS

Saint-Pierre-en-Auge
la Commune et vous

LE MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-PIERRE-EN-AUGE DECEMBRE 2018 - N°2

- **Directeur de la publication** : Jacky Marie
- **Comité de Rédaction** : Véronique Maynaud, Françoise François, Elisabeth Lachaume, Christiane Dorléans, Véronique Daniel
- **Conception graphique et mise en page** : Véronique Daniel
- **Photos** : Freepick, Mairie de Saint-Pierre-en-Auge
- **Impression** : Imp. DAUPHIN - Caen
- **Nombre d'exemplaires** : 4 500